



Présentation du métier

Le médiateur familial est un spécialiste de l'écoute ; il favorise le dialogue entre les membres de la famille lors d'entretiens dont le rythme et le nombre varient selon les cas. L'objectif : déboucher sur un accord qui tienne compte des besoins de chacun et qui privilégie l'intérêt des enfants, dans les cas de partage de l'autorité parentale, de droit de visite et d'hébergement, ou de répartition des responsabilités financières. Confronté aux problèmes des personnes reçues, le médiateur familial respecte la confidentialité des entretiens et fait preuve de diplomatie : neutralité et impartialité sont indispensables.

Débouchés et évolutions du métier

Le médiateur familial exerce dans des associations du secteur social et médico-social, des mairies, des conseils généraux, des CAF (caisses d'allocations familiales) ... Il peut également pratiquer son activité en libéral, mais rares sont ceux qui parviennent à en vivre. La grosse majorité travaille en parallèle dans les domaines du médico-social, de la psychologie ou de l'accompagnement familial, à un poste pour lequel ils ont suivi une formation, et où s'effectuera l'avancement de leur carrière. Ce métier n'est pas un de ceux dans lequel on débute, mais plutôt une fonction vers laquelle on évolue. Parfois, cependant, une évolution du poste vers des fonctions d'encadrement ou de formation est possible.



Objectifs de la formation

Domaine de compétences 1 : Contractualiser et garantir le cadre de la médiation.

Domaine de compétences 2 : Aider à préciser la nature du conflit, les besoins et les intérêts de chacun.

Domaine de compétences 3 : Etablir la reconnaissance réciproque du bien fondé de chacun

Domaine de compétences 4 : Restaurer les liens et accompagner le changement.



Programme

La formation comprend 490 heures d'enseignement théorique et 105 heures de formation pratique.

La formation théorique comprend quatre domaines de formation :

UF1 : Le processus de médiation et l'intégration des techniques de médiation - 315 h

- La médiation : un concept
- La médiation familiale
- Accompagnement au processus de médiation familiale et analyse de sa pratique

UF2 : Droit - 63 h

UF3 : Psychologie - 63 h

UF4 : Sociologie - 35 h

UF5 : Méthodologie d'élaboration du mémoire - 14 h



Public

Tout professionnel du secteur social, médico-social et sanitaire répondant aux prérequis cités ci-dessous. Public en emploi ou demandeur d'emploi, possédant une expérience professionnelle dans les secteurs précédemment cités.



Prérequis

Les candidats doivent satisfaire aux sélections organisées par l'EESTS et remplir les conditions suivantes :

- justifier d'un diplôme de travail social, d'un diplôme sanitaire ou paramédical au moins de niveau 5 ;

Inscription

- sur le site internet www.eests.org (dossier d'inscription à télécharger)
- par mail à formationcontinue@eests.org
- en venant retirer un dossier d'inscription directement sur le site. Dossier à renvoyer par voie postale en mentionnant « Service Formation Continue ».

Informations complémentaires



Durée
18 mois



Lieu
22 rue Halévy

59000 LILLE 03.20.93.76.16



Voie d'accès
Formation continue
VAE



Contact
formationcontinue@eests.org



Coût
6500 €

Formation éligible au CPF

- justifier d'un diplôme national au moins de niveau 6 dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques ;
- justifier d'un diplôme national au moins de niveau 5 et justifier de 3 ans d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.



Modalités et délais d'accès

La sélection pour l'entrée en formation se fait sur la base d'un dossier de candidature puis d'un entretien. Consulter notre site www.eests.org pour connaître les modalités des dossiers et des entretiens.

Des allègements de formation peuvent être accordés par le centre de formation au regard du parcours professionnel ou de formation du candidat.



Méthodes pédagogiques mobilisées

- Exposés oraux (parfois accompagnés d'un diaporama), diffusions de vidéos, lectures de documents papier ;
- Brainstorming, questionnements oraux, études de situations, exercices (quiz, résolutions de problème, ...)
- Echanges collectifs (débat, partages d'expérience, ...)
- Simulations d'entretiens et de présentations orales.



Modalités d'évaluation

- **Evaluation diagnostique** à l'entrée en formation sur la base d'un questionnaire sur les connaissances en lien avec les quatre domaines de compétences, et une lettre de motivation
- **Evaluations formatives** tout au long du parcours de formation à partir de questionnements à l'oral, de *debriefing*, de retours sur les corrections d'exercices
- **Evaluations sommatives** à la fin de la formation à partir du référentiel de certification qui comprend 3 épreuves organisées en cours de formation par l'EESTS (expertise technique, management d'équipe, gestion administrative et budgétaire) et la réalisation d'un mémoire relatif au domaine de compétence « conception et conduite de projet » soutenu oralement devant un jury organisé au sein de la DRJSCS
- **Sanction** : diplôme CAFERUIS sous condition de réussite aux épreuves de certification, réglementées par la circulaire n° DGAS/4A/2004/412 du 2 septembre 2004 relative aux modalités de la formation préparatoire au CAFERUIS et à l'organisation des épreuves de certification.
- **Evaluation de la formation** à l'issue de la formation (satisfaction des participants) et 6 mois après la fin de la formation (taux d'entrée en formation).



Validation par blocs de compétences

La validation par bloc de compétences est possible après étude du dossier du candidat, en fonction des domaines de compétences déjà validés.



Equivalences, passerelles

La formation est sanctionnée par le Diplôme d'Etat Médiateur Familial agréé par la DRJSCS Hauts de France ; c'est un diplôme de niveau II.

L'obtention du Diplôme d'Etat Médiateur familial peut permettre de poursuivre un parcours en master 2 dans le champ de la sociologie par exemple.



Accessibilité

Accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap moteur et sensoriel (ascenseur, ergonomie des salles, boucle audio-magnétique pour les sourds et mal entendant, plan de circulation et d'accès en niveau 0, guidage braille et audio guidage, mise aux normes PMR des salles de cours et des toilettes, etc...)

Pour nous faire part d'éventuels besoins spécifiques, nous en informer à l'adresse formationcontinue@eests.org ; la demande sera transférée au référent handicap



Intervenants

Les intervenants qui accompagnent et encadrent les étudiants.es/stagiaires sont des professionnels issus du champ de l'éducation spécialisée, de l'action sociale et médicosociale, des travailleurs sociaux en exercice et des cadres pédagogiques de notre centre de formation. Chaque formateur détient des savoir-faire issus de ses expériences de terrain et des compétences qu'il mobilise au service de l'accompagnement des étudiants.es/stagiaires.

Indicateurs de résultats

100% de réussite à l'examen en 2020